

JUILLET 2015
N° 15



La Commune
de St Julien Chapteuil

Sommaire

Page 2 :

- Vie communale

Page 3 :

- Au fil des chantiers

Page 4 :

- Vie sociale / Vie scolaire
- Du côté des villages

Page 5 :

- Inaugurations

Page 6 :

- Budget 2015
- Informations de la mairie

Page 7 et 8 :

- A l'écoute des associations

Page 9 :

- Communauté de Communes
- Un peu d'Histoire

Page 10 :

- Le coin du patois
- Informations de la mairie
- A vos agendas
- État civil

Crédits photos : Mairie / Archives

Rédaction et photos :

Commission communication
Impression
sur papier 100 % recyclé

IMPRIMERIE JEANNE-D'ARC

151944

le fil

JOURNAL MUNICIPAL de SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

Le mot du maire

Depuis quelques semaines, il n'y a pas eu un seul jour où la presse écrite ou parlée n'ait communiqué sur les fusions de communautés de communes et la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui impose notamment un regroupement des intercommunalités à plus de 20 000 habitants, mais n'est toujours pas votée...

Depuis l'automne 2014, les maires de la communauté de communes du Meygal et l'ensemble des élus communautaires se sont régulièrement rencontrés pour exprimer leur vif mécontentement. Ils souhaitent l'avenir des communes par la promotion d'une intercommunalité faite pour les aider, et non pour leur nuire. Aujourd'hui, le projet de loi montre des signes très négatifs que les élus refusent tels que :

- l'élection des délégués communautaires au suffrage universel.
- le transfert obligatoire des compétences aux communautés de communes.
- le périmètre des intercommunalités.
- l'abrogation du seuil minimum de 20 000 habitants pour les communautés de communes.

Plusieurs rencontres ont eu lieu, avec M. Michel Joubert Président de la communauté d'agglomération, M. Laurent Wauquiez Député, M. Bernard Gallot Président de la communauté de communes des Sucs et en juin 2015 avec l'ensemble des maires de la communauté du Mézenc et du Meygal.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des échanges qui ont découlé du projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Haute-Loire.

Confrontés à un contexte financier qui se complexifie pour les collectivités, les élus ont choisi de prendre leur destin en main pour ne pas se voir imposer des orientations qui ne seraient pas en phase avec leur conviction.

Pour l'ensemble des élus communautaires, il s'agit de déterminer une organisation adaptée et de renforcer les coopérations à l'échelle de plusieurs communautés de communes.

Il est fondamental que les choix qui seront effectués ne soient pas des choix imposés. Ils demandent à être réfléchis, afin de construire ensemble un projet de territoire.

C'est le souhait que partagent les élus.

Si je devais résumer ce projet de fusion de plusieurs communautés de communes, je peux vous affirmer, qu'il a un seul dessein, à savoir toujours mieux servir le territoire, ses habitants et ses forces vives.

Très bel été à vous toutes et à vous tous.

André FERRET

DEUX INAUGURATIONS SOUS UN SOLEIL RADIEUX

Deux réalisations pour l'avenir

Samedi 13 juin 2015 : journée importante qui s'inscrira sans aucun doute dans les annales de notre commune.

(voir en PAGES CENTRALES)



VIE COMMUNALE



LE COIN DES LIVRES

Tout au long de l'année, la bibliothèque municipale enrichit son fonds propre de nouvelles acquisitions.

Voici la liste des derniers achats :

Gévaudan le roman de la bête de G. Roche
 La terre des Falgères de F. Roche
 Elle et lui de M. Lévy
 L'instant présent de G. Musso
 Les femmes de l'Islam T2 de M. Halter
 Le fils de P. Meyer
 En France de F. Aubenas
 L'aménagement du territoire de A. Bellanger
 Peine perdue de O. Adam
 Temps glaciaires de F. Vargas
 Dans la ville en feu de M. Connelly
 Angor de F. Thilliez
 Une main encombrante de H. Mankell
 Divergente de V. Roth
 Réseau(x) de V. Villeminot
 Troisième humanité de B. Werber
 Une dizaine de bandes dessinées.



Horaires d'ouverture :
mercredi
 de 15 h à 18 h
vendredi
 de 17 h à 19 h
samedi de 10 h à 12h.

ATTENTION : à partir du 14 Juillet jusqu'à fin août, la bibliothèque sera ouverte uniquement les vendredis de 17h à 19h, Renseignements et inscriptions sur place.

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Mardi 3 février était programmée, une réunion publique à l'espace associatif et culturel avec la participation de Aurore Caze urbaniste, représentant le cabinet Sycomore de Clermont Ferrand, chargé d'accompagner les élus et de rédiger ce document d'urbanisme.

Une assistance très fournie et le conseil municipal en nombre, avaient répondu présents. Plusieurs questions ont permis le débat.

Le mot d'accueil revenait au maire qui présentait l'intervenante et dressait la genèse du projet.

Quel était l'objet de cette réunion publique ?

Il s'agissait pour l'intervenante de présenter et d'échanger sur le Projet communal d'Aménagement et de Développement Durables de la commune (PADD).

Ce projet étant le fruit d'un travail de réflexion des élus suite à la délibération prise le 31 mai 2011.

Pourquoi remplacer le POS par un PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme élaboré localement qui régit l'usage des sols sur la base d'un projet de développement. Il vise à anticiper et encadrer l'évolution du territoire communal.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) a été approuvé en 2001 (+ de 10 ans). La mise en révision du POS pour une transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'avérait indispensable pour permettre cette évolution du territoire.

Aujourd'hui, la procédure engagée depuis 2011 suit son cours. Le conseil municipal s'est réuni le 12 mars 2015 pour débat-

tre du document élaboré et présenté lors de la réunion publique. Le PADD a été voté à l'unanimité et mis en ligne sur le site de la commune.

Vous pouvez le consulter avec le compte rendu du conseil municipal en date du 12 mars 2015.

Pour l'heure reste à déterminer le plan de zonage : les réunions de travail sont prévues au mois de septembre.

Une enquête publique suivra qui aura lieu le 1er trimestre 2016, elle sera d'une durée de 2 mois.

Joëlle FOURNEL



A PROPOS DE L'ÉGLISE

Une réunion publique, à la mairie, le 19 mai, a permis un débat sur les projets de rénovation de notre belle église.

Dès avril 2014, la mairie a relancé la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour mettre en place une solution de chauffage, adaptée à cette église classée Monument Historique. En effet, une pétition des paroissiens exprimait le besoin d'avoir, pour les cérémonies et les enterrements, une température correcte.

La DRAC ne recommande plus de chauffage à air pulsé, mais préconise un équipement de confort sous la forme de « moquette chauffante » qui atténue le froid et l'humidité venant du sol.

La mairie a budgétisé la somme nécessaire à cette réalisation en 2015, soit 60 000 €.

Lors du débat avec les participants, le coût du chauffage d'appoint proposé a semblé démesuré par rapport au peu d'utilisation de l'église en hiver. D'autres besoins sont res-



sortis et rejoignent d'ailleurs l'Étude Préalable réalisée par la DRAC en 2009. Celle dernière prévoyait plusieurs phases de travaux pour une MISE EN SECURITE, ce qui est aussi la priorité de la mairie.

Une réunion avec la Communauté Paroissiale, le 9 juin, a permis de lister des propositions telles que définies dans le courrier du Père B. Cuoq (ci-dessous).

De son côté, la mairie va étudier ces propositions en Conseil Municipal pour mettre en place un échancier sur plusieurs années à venir, en vue de la restauration progressive de notre église, point fort de l'attrait touristique à St Julien.

Christiane CHEVALIER

Mr le maire,
 Mesdames et Messieurs les adjoints,
 Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Après les informations qui ont été communiquées en réunion publique ouverte à toute personne,

vu les contraintes qui sont imposées pour l'installation d'un chauffage dans l'église,

vu le coût élevé de l'installation d'un tapis chauffant en rapport avec un résultat jugé peu satisfaisant,

Les paroissiens, qui ont été invités en assemblée paroissiale, jugent plus utile et nécessaire de vous proposer l'établissement d'un calendrier pour une première tranche d'aménagements cités ci-dessous :

- Remise en sécurité des escaliers avec réfection des barrières.

- Mise en place de l'accès pour personnes à mobilité réduite : rampe d'accès et tambour de l'entrée latérale.

- Restauration du maître autel venant de l'abbaye de Bellecombe.

- Réfection des vitraux en lien avec la commission diocésaine d'Art Sacré.

- Étude d'un éclairage mettant en valeur les différentes parties intérieures de l'édifice et permettant également une meilleure luminosité pour les participants aux activités culturelles et culturelles avec mise aux normes de l'installation électrique.

Les paroissiens remercient très sincèrement chaque membre de la municipalité pour l'attention portée au bâtiment église, pour le temps passé en démarches diverses ainsi que pour les investissements financiers consentis pour cet édifice communal affecté au culte.

P. Bernard CUOQ

LA COMMUNE SE MET AU VERT !

L'engagement de la commune dans une démarche plus respectueuse de l'environnement ne date pas d'hier. La municipalité précédente avait déjà impulsé de nombreux projets comme l'extinction des réverbères, la diminution des produits phytosanitaires etc. Les services techniques ont largement adhéré à cette démarche et ont fait preuve d'initiatives avec la mise en place du paillage minéral, la plantation de plantes vivaces dans les massifs, ce qui va dans le sens du **fleurissement durable**.

Nous souhaitons faire un pas de plus dans notre engagement et officialiser notre démarche en adhérant à la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). La mairie va signer la **Charte d'entretien des espaces publics, niveau 2 : « Traitez moins »**.

Les deux objectifs principaux sont :

- la diminution et l'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires,
- une meilleure gestion des espaces verts.

Pour cela, la FREDON va nous accompagner pendant plusieurs mois dans nos démarches et nos choix : **ne plus traiter les surfaces à risque fort pour l'eau**, mettre en œuvre des **techniques alternatives** au désherbage chimique...

Les habitants sont eux aussi invités à participer à la même démarche : chacun à notre niveau, nous pouvons améliorer nos conditions de vie car **la qualité de l'environnement et la santé publique sont l'affaire de tous !**

La commission environnement.



LES CHANTIERS RÉALISÉS

● **Les extérieurs du parc des sports :** le projet détaillé dans un précédent Fil réalisé ainsi que le cheminement piétons.



● **La réserve incendie des Sarrades :** Capacité 60 m³ dans l'objectif d'assurer la défense incendie du quartier.



● **Voie communale de Monac :** Amélioration de la sortie et réfection d'un enrobé. Coût partagé avec la commune de St Pierre Eynac.



● **Chemin rural de Terre Longe :** Elargissement du chemin dans le but d'améliorer le passage des engins agricoles.



● **Entre les lotissements des Carmes et celui du Coudert du Mariou :**
 ● Création d'un réseau d'eaux pluviales pour répartir les écoulements des eaux afin de limiter les inondations des maison construites en aval du bassin versant.
 ● Maillage du réseau d'eau potable pour éviter les pertes de débits
 ● Prévision de l'éclairage public pour faciliter les cheminements nocturnes.



Eric COSTE

LES CHANTIERS À VENIR

● **Assainissement du village de Sumène :**

Réclamé depuis longtemps par les villageois, le chantier d'assainissement a débuté en juin. L'ensemble des maisons sera raccordé au réseau d'assainissement et acheminé à la station d'épuration. Les travaux prévoient de raccorder le lotissement du Petit Breuil qui était équipé d'une pompe de relevage. En parallèle de ces travaux, la moyenne tension, les lignes téléphoniques sont enterrées. L'éclairage public est totalement refait. La mairie de St Pierre Eynac est concerné sur le bas du village. Le poteau incendie derrière le four va être remplacé. Le chantier doit être fini avant l'hiver.

● **Aménagement et assainissement de deux allées du nouveau cimetière :**

Des nouvelles concessions se sont construites et ne sont pas dotées de cheminement. Par ailleurs, l'eau inonde les caveaux. Pour remédier à ces problèmes, un marché a été lancé. Les principales prestations sont : terrassement, construction d'un mur de soutènement ; drainage et création de deux allées.

● **Entretien des voies communales :**

Quinze tonnes d'émulsion (goudron, point à temps) vont être mises en œuvre sur l'ensemble des voies dans le but de boucher les nids de poule et d'étancher les structures de chaussées. Des couches de roulement seront renouvelées notamment sur les Mourets et à Bard.

● **Eclairage public :**

Dans l'objectif de continuer de préserver l'éco système et de faire des économies l'ensemble des armoires électriques vont être refaites avec la mise en place d'horloges astronomiques. La majorité des villages de la commune ainsi que le bourg vont avoir une extinction nocturne entre 1 heure et 5 heures du matin.

CHANTIERS PRIVÉS

● **Les lotissements poussent et attendent des acquéreurs :**



- Lotissement les Sarrades (Mallet)
- Lotissement le Clos du Riou. Les Sarrades
- Lotissement " La Croix Blanche " (Mallet)
- Lotissement " Pons de Chapeuil " (Vernet)



● **Aménagement du carrefour de la maison de retraite** pour sécuriser le carrefour. Suite à une réunion publique un aménagement provisoire a été mis en place en guise de planche d'essai.



LES ENFANTS DE LA COMMUNE ONT PARRAINÉ UN ARBRE



Pour la quatrième année consécutive les enfants nés au cours de l'année 2014 et habitant Saint Julien, ont parrainé un arbre.

C'est, pour la municipalité, une façon de souhaiter la bienvenue aux enfants en posant un acte responsable et durable, l'arbre étant « symbole de vie ».

Un pommier à fleurs, une variété très ancienne a été planté en leur honneur, au jardin de l'Holme. Cet espace va être réaménagé prochainement.

La Commune a été heureuse d'accueillir en 2014 huit filles et cinq garçons :

Chloé Michel, Eléonore Cronier, Eléa De Carvalho Arzac, Lucie Layes, Mélissa Courriol, Axel Allirand, Céleste Abrial, Agathe Vincent, Dramane Kamara, Mattéo Salvi, Flavy Arnaud, Livio Muru, Lucas Berthet.

En souvenir, un cadeau fait main réalisé par Christiane Petit, couturière locale et créatrice ainsi qu'une fleur de coton ont été remis aux familles.

Ce fut un moment convivial permettant à chacun d'échanger des adresses.

Agnès MOURLEVAT

DU CÔTÉ DES VILLAGES

TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE LOCAL



Le patrimoine local, nos assemblées, nos fours, nos moulins, nos lavoirs et nos calvaires, témoignent de la vie passée de notre territoire et de son identité. Ce patrimoine rural fait appel aux matériaux locaux, au savoir-faire et aux techniques traditionnelles ; il est généralement non classé, non inscrit, mais il fait partie des biens communaux ou sectionnaux. Il nous appartient donc de veiller à sa conservation, de le restaurer et de le sauvegarder pour le transmettre aux générations futures parce qu'il fait partie de l'histoire de nos campagnes.

Des travaux d'entretien ont déjà été réalisés par les employés municipaux et souvent avec la participation des habitants du village, notamment sur :

- Le métier à ferrer de Bourgeneuf
- Le lavoir du Villaret
- Les fours de St Marsal, les Chavaillas ...

La toiture de l'assemblée des Couderts a été entièrement refaite par une entreprise spécialisée.

La commission « Villages – Patrimoine » a décidé de programmer, sur les deux années à venir, la restauration de 4 bâtiments de notre commune, plus particulièrement la réfection des toitures en lauze et des charpentes. L'appel d'offre a été lancé début juin.

- le four de Bacelles
- l'assemblée de Chanalès
- le four du Betz
- le four de la Chapuze

Un dicton dit : "qui pose lauze, pour cent ans la pose".

Nous vous rappelons que l'entretien courant (fauchage, nettoyage ...) est à la charge des habitants du village. D'avance, nous remercions toutes les personnes qui s'investissent.

LA COMMISSION "VILLAGES - PATRIMOINE"

NOUVELLE FORMULE POUR LE NOËL DES AÎNÉS

Parce que nos aînés sont de plus en plus actifs et que leurs souhaits évoluent, la municipalité propose cette année une nouvelle formule pour fêter Noël.

Pour les personnes âgées de 75 ans et plus (nées en 1940 et les années précédentes), elles auront le choix entre :

- Un après-midi festif avec un Concert présenté par le groupe "Les Baladins" suivi d'un gâteau de Noël et de quelques pas de danse.

le dimanche 22 novembre 2015 à 14 h 30 à l'Espace Associatif et culturel.

ou

- Un colis de Noël porté à domicile par l'équipe des élus.

Nous espérons que cette nouvelle façon de fêter Noël apportera un nouveau bienfait à chacun, en cette fin d'année.

RYTHMES SCOLAIRES

Les TAPS, un an après...



Il y a déjà un an, la municipalité de St Julien Chaptueil et celles de la communauté de communes du Meygal étaient amenées à relever un immense défi : mettre en place pour la rentrée 2014-2015 la réforme des rythmes scolaires décidée par le gouvernement. En effet, dans le cadre plus global de la refondation de notre système éducatif, il nous a été imposé, par la loi, de repenser la durée de travail de nos écoliers. Après de vives et âpres négociations avec les autorités académiques, il a été décidé que la semaine de travail des élèves s'étalerait sur neuf

demi-journées. Il y aurait dorénavant classe le mercredi matin, et le mardi après midi, pour notre commune, serait réservé aux TAPS (Temps d'Activités Péri Scolaires).

Il a fallu, durant la période estivale, réfléchir à ce qu'on allait proposer aux enfants et à leurs familles, recruter du personnel qualifié pour pouvoir encadrer, en toute sécurité, les activités proposées à nos élèves, régler de nombreux problèmes de logistique : matériel, locaux etc .

A la rentrée, début septembre 2014, tout était fin prêt et l'aventure a pu commencer. Les élèves du primaire ont pu, toute l'année, par période de six ou sept semaines, pratiquer, en petits groupes, des activités sportives, manuelles, ludiques ainsi qu'une initiation à l'anglais. Les élèves de maternelle, sous la bienveillante attention des ATSEM ont eu droit à un programme et un emploi du temps spécifiques. La fréquentation des élèves sur l'ensemble de l'année a été très satisfaisante, on a noté une bonne assiduité des élèves et un fort engouement pour les activités qui leur ont été proposées.

Il nous a paru judicieux, étant arrivés au terme de cette première année, de faire un petit bilan et de demander l'avis du corps enseignant et des parents d'élèves. Pour cela, nous avons rencontré Mr Sébastien Perret, le directeur de l'école publique des Copains et nous avons contacté Mrs Chappuis et Darne, responsables de l'Association des Parents d'Elèves de l'école.

Les membres du corps enseignant ont particulièrement apprécié l'éventail et la qualité des activités proposées à leurs élèves qui ne sont pas forcément enseignées dans le cadre du programme "scolaire". Ce sont de vrais moments d'éducation et d'apprentissages et pas une simple garderie. La coupure du mardi après midi leur paraît vraiment judicieuse même si le rythme de travail a été un peu difficile à trouver, notamment en début d'année scolaire. Il y a eu une petite période de "rodage" et ils notent quand même, en fin de trimestre, une certaine fatigue chez les enfants. La journée de travail n'a pas été vraiment allégée mais les contraintes liées à notre situation en milieu rural nous ont imposé le choix de concentrer les activités périscolaires sur une demi-journée plutôt que de les éparpiller sur l'ensemble de la semaine.

Nous avons relevé à peu près les mêmes conclusions chez les parents d'élèves. Ils se félicitent, eux aussi, de la variété et de la qualité des activités des activités proposées à leurs enfants. Ils font, eux aussi, le constat d'une certaine fatigue due à l'allongement de la semaine scolaire. Ils sont bien conscients que l'initiative de la réforme des rythmes scolaires venant de l'Etat, celui-ci doit en prendre en charge le coût financier. Ils souhaitent donc réaffirmer leur désir que tout soit fait pour que la gratuité des activités soit reconduite pour les années futures.

L'année scolaire à peine achevée, il faut maintenant penser à la prochaine rentrée et il y a du "pain sur la planche" pour l'équipe municipale : plannings à prévoir, nouvelles activités éventuellement à proposer, financements à pérenniser. Tout cela pour pouvoir offrir à nos enfants de bonnes conditions d'apprentissages et d'éducation toujours dans l'optique du mieux vivre ensemble.

JACQUES GOYARD,
PASCAL
VANDECASTEELE,
ISABELLE PERBET



DEUX INAUGURATIONS SOUS UN SOLEIL RADIEUX

Deux réalisations pour l'avenir

Samedi 13 juin 2015 : journée importante qui s'inscrira sans aucun doute dans les annales de notre commune.

TROIS ETOILES POUR LE VVF DE CHAPTEUIL



Le Village Vacances était en effervescence dès 10 heures, pour accueillir les personnalités politiques régionales, départementales, locales ainsi que les représentants de VVF et la population afin de procéder à l'inauguration du site. Celui-ci a obtenu trois étoiles suite à l'entière rénovation de ses 40 logements dont

deux pour personnes à mobilité réduite, en harmonie avec l'environnement.

En effet, pour répondre à la demande et assurer un service correct, le Village se devait de s'inscrire dans la modernité et comme l'ont rappelé les élus lors des interventions « dans l'esprit d'un tourisme social et solidaire ».

Dans ses propos le maire soulignait l'importance des retombées économiques engendrées par l'activité de ce Village Vacances bénéficiant au développement local et permettant de maintenir ou créer de l'emploi. Il rappelait que l'emprunt contracté par la commune pour la réalisation de cette réhabilitation est entièrement pris en charge par VVF : une opération blanche financièrement pour la commune qui est propriétaire des bâtiments et du terrain.

D'autre part, l'occasion était donnée à M. Paul Reynal président national de VVF villages de rendre hommage à M. André Guignand, président fondateur,



aujourd'hui disparu, en dévoilant une plaque offerte par la commune, en présence de la famille.

Enfin une visite guidée autour de Denise Masson la directrice et ses collaborateurs, permettait de découvrir ces nouveaux espaces de vie dont la fréquentation approche les 100% en

période de vacances hivernales et 90% en période estivale.



UNE SALLE MULTISPORTS ATTENDUE ET UN ESPACE SPORTIF ENTIÈREMENT REPENSÉ

Après le tourisme... place au sport

L'après-midi les élus se retrouvaient à l'espace sportif en présence des présidents et des responsables de la vie sportive, des jeunes, de leurs familles, et de la population, afin de procéder à l'inauguration de la salle qui a ouvert ses portes le 5 janvier 2015.

Un projet qui a débuté en 2009, issu d'une concertation avec les associations sportives, les écoles et collèges de la commune. Un projet qui a abouti avec de la ténacité et de la persévérance malgré les aléas et les soucis de construction.

Le maire devait souligner l'importance de cet équipement afin de permettre aux sportifs de pratiquer leur discipline « dans des conditions de sécurité maximale surtout lorsqu'il s'agit d'enfants dont l'encadrement requiert encore plus de vigilance ».

Comme on peut le constater « sans être luxueuse, cette infrastructure sportive offre des équipements que pourraient envier beaucoup de communes plus importantes que la nôtre ».

Quelques 800 élèves ou collégiens utilisent cet espace ainsi que 12 associations sportives. L'occasion de découvrir et d'inaugurer également l'aménagement global (salle multisports, camping, piscine, tennis, terrain de foot) de cet espace piétonnier avec plantations, tables et bancs, qui sera un lieu de rencontre et de convivialité pour tous.

Ces travaux de qualité ont été réalisés par les services techniques.

Une visite guidée autour des élus permettait de découvrir l'ensemble et de profiter des animations sportives mises en place par les associations pour cette occasion particulière.

Lors de ces deux inaugurations le maire remerciait vivement architectes et entreprises pour leur travail ainsi que les partenaires qui ont apporté un appui financier important dans

la réalisation de ces équipements.



BUDGET PRIMITIF 2015

Le budget communal est la traduction financière de la gestion quotidienne (dite section de fonctionnement) et de l'action d'aménagement et d'équipement (dite section d'investissement).

Les prévisions budgétaires (qui traduisent les orientations majeures de la politique communale) sont inscrites au budget primitif (qui a été voté en conseil le 27 avril). Le budget primitif indique les prévisions de recettes et de dépenses en fonctionnement et en investissement pour l'année 2015. Les

tableaux ci dessous présentent une ventilation des postes principaux.

Suite à la mise en oeuvre en 2011 de la réforme de la fiscalité directe locale, les taux d'imposition de la commune avaient été revalorisés par les services fiscaux compte tenu du transfert de certaines taxes du département et de la région à la commune.

Comme en 2014, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale cette année. Les taux restent inchangés.

Taxe d'habitation : 18,09. Taxe foncière (bâti) : 16,47. Taxe foncière (non bâti) : 65,30. CFE (contribution forfaitaire entreprise) : 22.

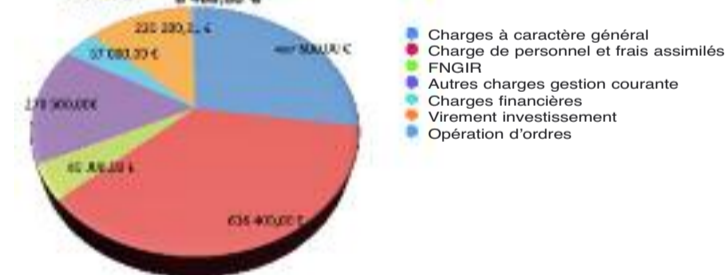
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015 MONTANT en €

Charges à caractère général	482 600,00
Charges de personnel et frais assimilés	636 400,00
FNGIR	80 000,00
Autres charges gestion courante	270 500,00
Charges financières	67 000,00
Virement investissement	220 209,31
Opérations d'ordres	8 409,60
TOTAL	1 765 118,91

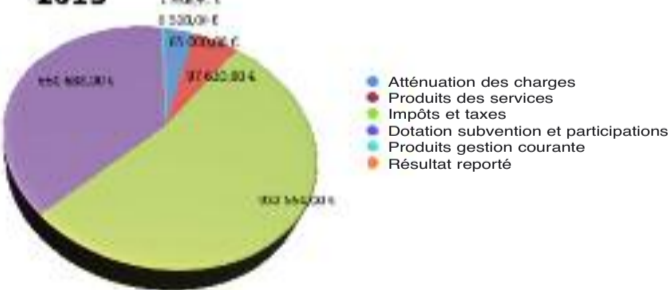
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015 MONTANT en €

Atténuation de charges	65 000,00
Produits des services	97 620,00
Impôts et taxes	932 654,00
Dotations, subventions et participations	661 688,00
Produits gestion courante	6 620,00
Résultat reporté	1 536,91
TOTAL	1 765 118,91

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2015



RECETTES FONCTIONNEMENT 2015



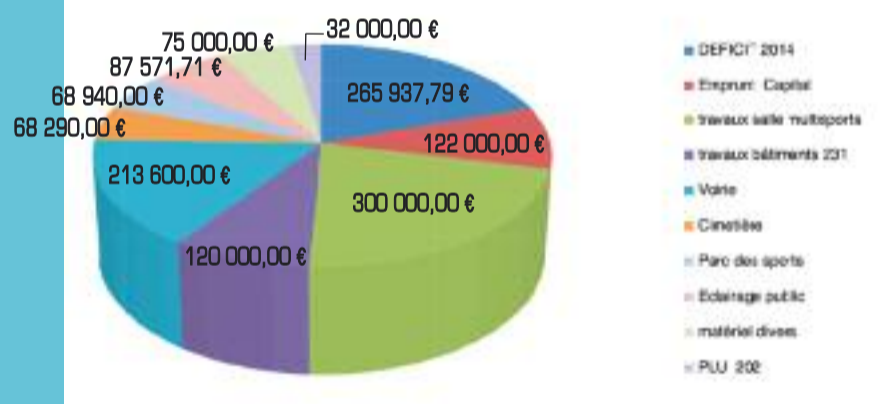
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2015 MONTANT en €

DEFICIT 2014	265 937,79
Emprunt capital	122 000,00
Travaux bâtiments 2313	420 000,00
Salle multisports solde	300 000,00
Bâtiments + chauffage église - trésorerie + chasse	120 000,00
Camion	42 000,00
Voirie réseaux	350 830,00
Voirie	213 600,00
Cimetière	68 290,00
Parc des sports	68 940,00
Eclairage public	87 571,71
Informatique mairie + Ecole	10 000,00
Matériel service technique	3 000,00
Jardin de l'Holme	20 000,00
PLU 202	32 000,00
TOTAL	1 353 339,50

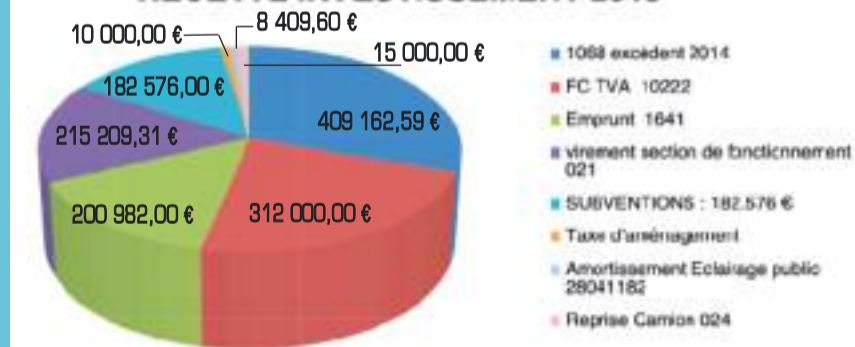
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015 MONTANT en €

1068 Excédent 2014	409 162,59
FC TVA 10222	312 000,00
Emprunt 1641	200 982,00
Virement section de fonctionnement 021	215 209,31
SUBVENTIONS	182 576,00
Taxe d'Aménagement	10 000,00
Amortissement éclairage public 28041182	8 409,60
Reprise camion 024	15 000,00
TOTAL	1 353 339,50

DEPENSE INVESTISSEMENT 2015



RECETTE INVESTISSEMENT 2015



INFORMATIONS DE LA MAIRIE

UN PEU DE CIVISME :

Avec l'arrivée des beaux jours, les bruits de tondeuse, tronçonneuse, débroussaillage, font partie des troubles du voisinage les plus fréquents.

Plusieurs plaintes sont arrivées en mairie.

En vertu de la loi du 31 décembre 1992 et du décret du 31 août 2006, les bruits de cet ordre peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Horaires pour les travaux de jardinage :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30.
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Des dérogations sont tolérées lorsque l'utilisation est faite au-delà de 100 mètres d'une habitation. Il serait opportun de s'entendre entre voisins lors de ces travaux d'entretien, évitant ainsi toute inimitié éventuelle. Je compte sur votre savoir vivre pour ne pas avoir à intervenir.

D'autre part, je rappelle que tous les déchets verts peuvent être déposés à la déchetterie et qu'ils ne doivent pas être brûlés, en particulier l'herbe des tontes dont les fumées abondantes sont nocives pour les personnes sensibles.

Le maire.

UNE MAUVAISE IDÉE DE LA POSTE

A compter du 7 septembre 2015, le bureau de poste de St Julien Chapeuil sera fermé le samedi matin. La Direction départementale de La Poste justifie cette décision néfaste qui va pénaliser les habitants de notre commune par un manque de fréquentation et d'activité du bureau ce jour là.

La municipalité a, dès qu'elle a eu connaissance de ce projet, signalé par courrier aux services concernés sa totale opposition et les a alertés des conséquences pour la population notamment pour celle qui travaille. Elle a fermement contesté les conclusions du rapport présenté par La Poste et a même formulé un autre aménagement possible à savoir la fermeture du bureau le mercredi après midi à la place du samedi matin. En vain.

Cette décision que nous regrettons, dictée par d'obscurs critères économiques et de rendement, ne va pas dans le bon sens et ne contribuera pas à faciliter la vie de nos concitoyens.

...A L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS

UN VERGER CONSERVATOIRE À CHAPTEUIL



Vous connaissez sûrement la pomme golden, la pink lady, la royale gala... mais sachez qu'il existe encore des centaines d'autres variétés oubliées et en voie d'extinction. L'association Meygalimenterre s'est donné pour mission de retrouver et de préserver ce patrimoine.

C'est suite à une exposition d'anciennes variétés de pommes à Saint Julien Chapeuil et grâce à l'impulsion donnée par André Ducasse, que l'association Meygalimenterre a décidé de mettre en place une « section pomme » ayant pour but de créer un verger conservatoire. Ce projet est reconnu pour sa valeur écologique et patrimoniale. La mairie soutient cette initiative en mettant à disposition un terrain communal dans le quartier de Chapeuil et le CEN (Conservatoire d'Espaces

Naturels) d'Auvergne apporte son aide dans l'identification des différentes variétés existantes.

La première étape de ce projet a été d'identifier dans les environs les arbres dit « remarquables », par leur âge (souvent centenaire) et par leur production de fruits oubliés. En effet, en accord avec les propriétaires des arbres, des greffons ont été prélevés afin de reproduire à l'identique la variété de fruits. Quarante variétés ont jusqu'à présent été prélevées puis greffées au début du mois d'avril. Les sujets ont été plantés en pépinière sur le terrain communal avant d'aller rejoindre leur emplacement définitif. La suite du projet consistera à identifier chacune des variétés retrouvées, puis pour finir à les déguster.

Créer ce verger conservatoire permet de sauvegarder une partie de notre patrimoine végétal local, bien adapté à notre terroir et à notre climat. Ce sera une récompense de pouvoir goûter ces fruits qui ont nourri de nombreuses familles capitoliennes

A dans quelques années pour la dégustation !

Serge PETIT

UNE JOURNÉE MÉDIÉVALE À CHAPTEUIL

Le site de Chapeuil offre un écrin exceptionnel pour des manifestations de plein air. Il a fait l'objet, par l'association MEYGALIT, dans le cadre de ses chantiers de réinsertion, d'un important travail de débroussaillage et de remise en valeur.

Depuis 2013 diverses manifestations y sont organisées notamment à l'occasion des journées du petit patrimoine (mi-juin). Samedi 6 juin, c'était au tour des Compagnons de Chapeuil de redonner vie dans l'esprit du lieu.

Un camp médiéval (Compagnie l'Arc en Main) s'est installé sur l'esplanade, offrant à chacun la possibilité d'exercer ses talents au tir à l'arc, d'observer et de se documenter sur la fabrication des arcs, flèches et cordes, de frissonner aux récits de terrifiantes aventures d'un pèlerin conteur...

Un rallye découverte était proposé pour découvrir les ruines du château, le suc et son panorama à 360°. Ce jeu a intéressé grands et petits tandis que nos deux historiens, Henri Dubois et Pierre Chapuis faisaient revivre pour chacun la mémoire du lieu.

Pour clore cette journée fort conviviale, une dégustation de soupe "médiévale" était offerte à tous.



"médiévale" était offerte à tous.

Pierrette SAMMANI

LA HAUTE-LOIRE, C'EST BEAU AUSSI LA NUIT

Saison estivale Orion 2015 à l'observatoire du Betz

Cet été, les amateurs passionnés d'astronomie du groupe Orion vous proposent chaque semaine de juillet et d'août une soirée sous les étoiles à l'observatoire du Betz. Ces soirées, ouvertes au public, s'adressent particulièrement aux familles et aux enfants. Le tarif est de 5€ pour les adultes. L'entrée est gratuite pour les moins de 18 ans. Pour la nuit des étoiles des 7 et 8 août, l'entrée est gratuite pour tous.

Votre soirée Orion à l'observatoire du Betz

■ Parking.

Garez-vous dès l'entrée du chemin - la nuit, éteignez rapidement vos phares - et rendez-vous à pied à l'accueil.

■ Sur le site de l'observatoire et selon les caprices de la météo.

Dès 20h00 :

- Présentation de la soirée par le groupe Orion. Visite du site et de la coupole.

- Ateliers de plein air : Observation du soleil ; cadrans solaires ; géorama et système Soleil / Terre / Lune ; pôle Gravité ; le système solaire présenté par les jeunes Orionnautes...

Vers 21h et durant les crépuscules :

Conférences (à la carte) relatives à l'astronomie d'une heure environ. Le groupe Orion propose cette année deux conférences à la même heure. A vous de choisir !

A l'arrivée de la nuit et des étoiles :

Sur le site de l'île de Pâques aménagée spécialement à cet effet, lecture du ciel à l'œil nu à l'aide de la carte du ciel d'été - offerte - qui vous deviendra vite familière. Les constellations d'été vous seront présentées et situées en direct dans le ciel nocturne ainsi que les objets du ciel (Lune, planètes, nébuleuses, amas d'étoiles, étoiles doubles, galaxies...) que vous pourrez ensuite contempler sur la zone d'observation dans les différents télescopes et la grande coupole préparés par les adhérents d'Orion.

■ Calendrier des soirées d'astronomie Orion pendant l'été 2015.

- mardi 3 juillet ; jeudi 16 juillet ; mardi 21 juillet ; mardi 28 juillet ;
- vendredi 7 et samedi 8 août : Nuit des étoiles ;
- jeudi 13 août ; mardi 18 août ; mardi 25 août.

Les conférences de l'été 2015.

La sonde New Horizon - survol de Pluton imminent / Ces satellites qui nous gouvernent / La magie des arcs en ciels / La distance dans l'univers / La Lune sous toutes ses facettes / Saturne, seigneur des anneaux / A la conquête de Mars / Notre masse, notre poids sur Terre et ailleurs / 20 ans déjà... les exo planètes / Les raisons astronomiques des variations climatiques / Le soleil, les planètes et notre Terre / Les 50 ans d'Astérix, le premier satellite français / Dis, comment on mesure la température des étoiles / 1905 ou la première révolution d'Einstein.

Pour connaître la programmation de chaque soirée, rendez-vous sur le site Orion : www.orion43.fr

Les exposés sont réalisés par les amateurs du groupe Orion désireux de partager leur passion pour l'astronomie et l'observation du ciel.

■ Conseils pratiques.

La fin de chacune de ces soirées d'astronomie se situe aux alentours de minuit / 1 heure du matin.

L'observatoire du Betz est situé à une altitude de 1000 mètres. Une tenue chaude est fortement recommandée (anorak, bonnet, chaussures chaudes).

Gérard RIVET
Le Groupe ORION

LE CLUB CHAPTEUIL-LOISIRS SUR LA CÔTE D'AZUR



Du mardi 7 au lundi 13 avril, 40 membres du club ont quitté leur petite cité pour un séjour sur la Côte. Les organisateurs nous avaient discrètement et minutieusement préparé ce séjour et nous les en remercions sincèrement.

Au village de vacances "Les Cèdres" à Grasse, nous avons été aimablement accueillis. Nous nous sommes enivrés de multiples parfums fabriqués dans cette ville magnifique que nous avons bien sûr visitée.

De Grasse, notre groupe a également "essaimé" dans cette partie de la région Provence-Côte d'Azur: de Fréjus à Monaco, sans oublier, dans le désordre: Cannes, Nice, Saint-Raphaël, puis plus modestement: Biot, Vallauris, et enfin Gourdon et Tourette. De cette côte célèbre, nous avons aperçu ou visité des îles, des caps, des golfes, des corniches: Lerins, Antibes, Juan... noms bien connus mais que nous avons davantage concrétisés.

Et tout ce séjour dans une bonne ambiance!

Et sabé, Y tournarem !

Les participants



UNE DATE A RETENIR

Semons l'avenir

6, 7 ET 8
NOVEMBRE

Festival de films
documentaires
organisé par
l'association
Meygalimenterre



...A L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS

FÊTE CAPITOLIENNE

Samedi 1er et dimanche 2 août



Samedi 1er Août - cour école privée Saint-Joseph

- 10 h 00 homologation des véhicules ORNI

- 14 h 00 descentes de la rue Chaussade
La journée se terminera par un KARAOKE/SNACK/SALADE/SAUCISSES dans la cour de l'école publique Les Copains.

Dimanche 2 Août

A partir de 6 h 00 - VIDE GRENIERS dans la rue Chaussade - 5 euros l'emplacement de 5 mètres (véhicules non autorisés, mais un parking sera réservé aux exposants).

A 9h 30 - Marche autour du village durée 1h 30 à 2 heures, départ place St Robert.

A partir de 10 h 00 - Course d'orientation pour découvrir le village, les enfants devront être accompagnés d'un adulte, départ place St Robert.

Animations de rue :

- défilé véhicules anciens/ véhicules américains/ Harley
- ballade en poneys (quartier du ruisseau)
- mini-routiers de France (préau de l'école les Copains)

- démo et initiation Country avec le groupe Welcom Santiag à partir de 14 h sur le podium

15 h 00 Défilé dans la rue Chaussade avec les vélos fleuris, les ORNI... et remise des prix aux réalisateurs les plus originaux.

COIN des artistes et artisans JEUX :

manèges, trampoline, pêche aux canards, initiation au cirque cour de l'école publique Les Copains.

REPAS : cour de l'école publique Les Copains
2 buvettes seront installées rue Chaussade et Place du Marché

Cette fête se terminera traditionnellement par les FEUX D'ARTIFICE offerts par la Municipalité de Saint-Julien Chapeuil

Ce long week-end sera animé par PLANET MIX 43.

Si vous souhaitez vous porter volontaires pour aider à l'animation de notre village, vous pouvez nous contacter : comite.animationstjulien@gmail.com

Le Comité d'Animations

CHAPTEUIL SPORTS NATURE

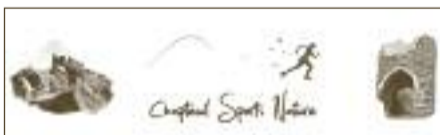
La prochaine édition du Capito Trail aura lieu les **24 et 25 octobre 2015** avec des nouveautés :

- le samedi : une après-midi consacrées aux enfants une initiation à la marche nordique.
- le dimanche : trois parcours 14 - 22 et 30 km

une marche de 11 km au profit de l'association Marchons avec Sacha.

Les membres de l'association et quelques riverains ont ouvert un superbe chemin entre deux murailles qui était à l'abandon entre le Fraisse et les Mourets pour le futur tracé.

90 adhérents. Le bureau : Président : François Richaud ; Vice-président : David Roche ; Secrétaires : Kevin Chile et Estelle Crespy ; Trésoriers : Valérie Courbon et Yannick Cuerg.



LES POILUS DE SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

Suite à l'exposition qui s'est tenue la semaine du 11 novembre 2014, les personnes possédant des documents personnels sur la Grande Guerre (cartes postales, correspondance, photos... ou tout autre type de document) sont invitées à nous les confier pour numérisation. Une banque de données spécifique à la commune de Saint-Julien Chapeuil et ses environs pourra ainsi être constituée, ce qui permettra de préparer d'autres expositions à venir.

Contact : Isabelle & Jean-Pierre ISSARTEL - 04 71 08 46 15 capitoliens43@free.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

A l'initiative de la municipalité, le FORUM DES ASSOCIATIONS se déroulera le **samedi 12 septembre 2015**, de 10 h à 17 h, à l'Espace Associatif et Culturel.

Cette rencontre permettra au public de se renseigner, voire de découvrir les 30 associations locales qui ont souhaité présenter leurs activités. Ce sera également un moment d'échange entre les adhérents.

VENEZ LES RENCONTRER

Agnès MOURLEVAT

EXPLOR'ARTS 2015 : UN SUCCES !

(Organisé par la commission arts plastiques de l'a. g. o. r. a. pour le week-end de Pâques)

48 exposants : des artistes locaux professionnels ou passionnés, des artistes en herbe (3 élèves du Collège Jules Romains, une classe du collège St Joseph (Pop'up) et une classe de l'école Les Copains, travaux réalisés en atelier animé par Ludovic Pelletier, sculpteur, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires).

150 œuvres exposées : Un riche panel d'œuvres représentant les différents courants de l'art d'aujourd'hui : du figuratif au « work in progress », en passant par l'art brut, le conceptuel, la photo, la vidéo sans oublier l'expression des passions telles que l'origami, la miniature, la récup...

1000 visiteurs en trois jours ! et plus de 200 personnes pour le vernissage en présence d'André Ferret, Maire et de Cécile Gallien, conseillère départementale. Entre 15 et quarante auditeurs pour chaque causerie : sur la photo, la céramique ou la couleur.

Une installation très appréciée : grâce à une organisation aérée de l'espace scénique et à une présentation soignée des œuvres par le prêt de panneaux adéquats par la commune et au travail des bénévoles de l'agora.

Un bilan positif sur tous les plans. Que tous les acteurs de cette manifestation soient remerciés ! Artistes, professeurs, élus, employés municipaux, bénévoles...

Cécile CRESPIY



Photos : Christelle PFLIEGER

LE CHALLENGE DE LA QUALITE AVEC LES SAPEURS-POMPIERS

Le centre de secours de Saint Julien-Chapeuil organisait cette année avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire la rencontre sportive annuelle : Challenge de la Qualité plus communément connu sous le nom de parcours sportif.

Le samedi 25 avril 2015, ce sont donc 550 inscrits (minimes à vétérans masculins et féminins), 28 équipes qui se sont retrouvées au complexe sportif pour s'affronter dans plusieurs spécialités :

100m, 1000m, grimper de corde (départ assis), saut en hauteur, lancer de poids et bien sûr, parcours sportif.

Pour ce parcours il s'agit d'une épreuve où le concurrent doit courir, tracter un dévidoir à tuyaux (heureusement vide), lancer deux commandes (petit cordage) à travers une fenêtre, ramper, prendre un tuyau enroulé, monter sur une poutre, prendre un sac de sable et finir le plus rapidement possible.

Les concurrents peuvent se présenter à titre individuel s'ils n'ont pas pu constituer une équipe avec un représentant dans chaque catégorie.

Le concours de la municipalité était indispensable pour l'organisation de cette rencontre sportive.

Les deux terrains de foot, une partie des terrains de pétanque, les deux salles de l'espace scénique, les douches de la salle multi-sports et l'accueil du camping furent utilisés.

L'amicale du centre de Saint Julien, mobilisée pour l'occasion autour de son président Emmanuel Masson avait œuvré pour que toutes les contingences matérielles soient satisfaites à l'heure « H ». Une paëlla concoctée par des spécialistes était proposée pour le repas de midi, elle était la bienvenue eu égard à la météo du jour un peu frisquette.

Le colonel Alain Mailhé Directeur Départemental, le maire André Ferret, le président de l'Union Départementale le lieutenant Jean Pestre étaient présents à 9 heures pour le début de la compétition.

Le président du S.D.I.S. Marc Boléa présent une grande partie de la journée procédait à la remise des coupes et médailles aux vainqueurs.

Les premiers de chaque catégorie se voient qualifiés pour la finale régionale avant d'accéder à la finale nationale...

Parmi les capitoliens concurrents, Mathieu Ferry termine troisième du grimper de corde en senior et Arnaud Roche troisième au 100m vétérans.

Une grosse pluie d'orage en milieu d'après-midi est venue perturber le déroulement de cette rencontre, pénalisant certains sportifs pour des bons résultats. Renseignement pris, aucune réclamation n'est prévue à l'encontre de la météo.

Le capitaine Jean-Pierre EXBRAYAT





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UN PEU D'HISTOIRE...

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL « LES ENFANTS DU MEYGAL »



L'Accueil de Loisirs « les enfants du Meygal » est ouvert toute l'année, les mercredis et vacances scolaires hormis la première semaine de septembre (rentrée des classes) et une semaine durant les vacances de Noël.

Les mercredis, le Centre est ouvert de 12h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30 avec des possibilités d'inscription en journée ou en demi-journée avec ou sans repas.

Afin de répondre au plus près aux attentes des enfants, un programme d'animation par tranche d'âge est mis en place pour chaque période d'accueil. Pendant les vacances scolaires, une fois par semaine des sorties sont organisées (piscine, parc de loisirs, accrobranche, ...).

Toutes les informations concernant l'inscription, les programmes d'activités et le déroulement des vacances sont disponibles sur le site www.lesenfantsdumeygal.fr

Par ailleurs, durant les vacances d'hiver et d'été, l'équipe pédagogique propose des mini-séjours.

Cet été, 2 camps sont planifiés pour les 8/13 ans, 1 pour les 3/7 ans et 1 camp pour les 6/10 ans :

■ du 7 au 11 juillet, 4 nuits en yourtes à Chavaniac Lafayette « à la découverte de

l'Afrique » (danse africaine, stage de percussions, etc),

■ du 15 au 18 juillet, les plus petits participent à la vie de la ferme pédagogique de St Front (soins des animaux, jeux à poneys fabrication beurre, etc),

■ du 21 au 25 juillet, découverte des activités nautique à la base de Devesset (catamaran, parc aquatique, etc),

■ du 18 au 19 juillet, soins des animaux et ballade à poneys au chalet du Meygal à Raffy.

Le nombre de places étant limité, il est indispensable de s'inscrire à l'avance.

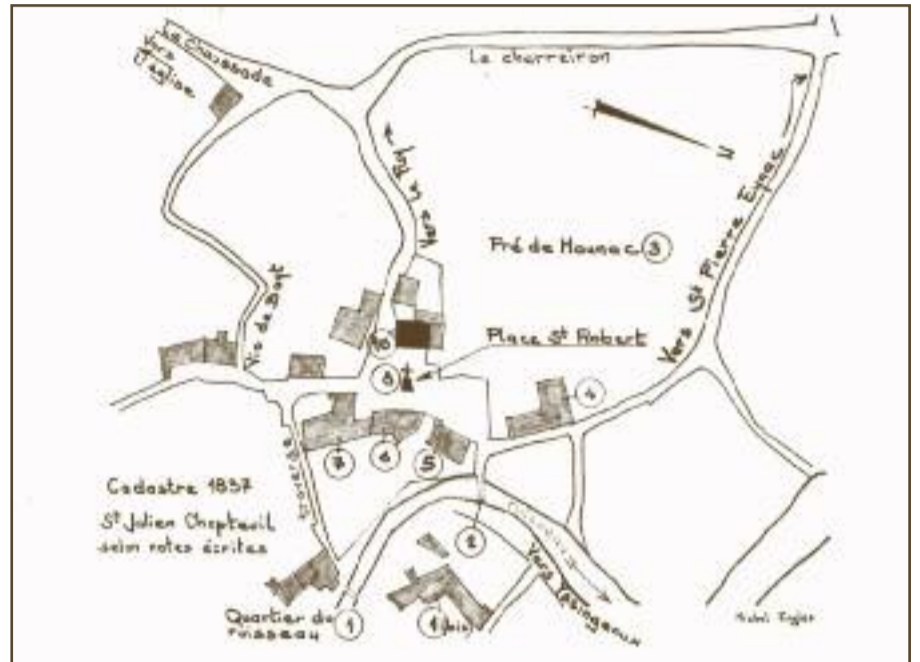
Le programme des vacances d'été est consultable sur le site internet de l'accueil de loisirs.

Pour une meilleure organisation des vacances, les inscriptions doivent se faire la semaine avant les dates d'accueil souhaitées.

Les tarifs d'accueil à la journée sont définis en fonction du Quotient Familial, il est donc important de fournir une attestation de la CAF ou de la MSA pour avoir accès au tarif correspondant à ses revenus.

Pour plus de renseignements, le directeur de la structure, M. Nicolas Gentilhon, et sa directrice adjointe, Mme Charlotte Best sont joignables par mail enfantsdumeygal@gmail.com ou par téléphone les mardis, mercredis et jeudis après-midi : 04 71 05 07 78.

UNE PETITE HISTOIRE DE LA PLACE DE LA MAIRIE (EX PLACE ST-ROBERT)



Les voies d'accès :

En 1837 la place de la mairie (alias saint Robert) était encore un espace fermé.

On pouvait y accéder:

1 - par une voie étroite venant du "quartier du ruisseau" (1) Ce chemin longeait la rive droite du cours d'eau. Puis, passant devant l'antique maison de notaires (Guérin; De Sanhard; Gervais ; Montagne), il tournait à gauche pour passer sur une passerelle (?) (2)

Ensuite, inclinant vers la droite, il passait, derrière une ferme.

Il longeait, sur sa gauche, un jardin et le grand pré Maunac (3) avant d'arriver à un carrefour.

Il y rencontrait, à droite, la route de St-P-Eynac et, en face, celle de Noustoulet, où elle rejoignait l'antique "estrade" du Puy à st-Agrève.

A gauche, un chemin public (le "charrieron"?) longeait le bas du pré "Maunac" et remontait vers l'Est. Il se partageait alors pour venir rejoindre, sur la gauche, la place de la mairie et, sur la droite, le sentier de la "chaussade" (élargi vers 1864) qu'il traversait pour rejoindre la place de l'église.

2 - On pouvait aussi rejoindre la place st-Robert en empruntant une "traverse" remontant depuis la rive gauche du ruisseau. Cette voie, pouvait se prolonger jusqu'à l'église (par la voie de Bayt et le "charrieron").

En 1866, la route, No 15, du Pertuis à Pradelles fut raccordée avec la place st-Robert.

Cette nouvelle section ne passerait plus derrière l'hôtel Sabatier !

La place st Robert :

Elle était imitée à l'Est par trois constructions, avec leurs cours et leurs jardins :

Il y avait, de gauche à droite, la ferme Gential (dite de "la Chau") (4) ; la maison Bayle (5); l'auberge de Toussaint Théolier (6) et l'immeuble du notaire Emmanuel Mauras (7) .

Au centre de la place se dressait une croix de pierre (8) . Elle marquait, peut être, l'emplacement d'un ancien cimetière.

On y voyait aussi l'ancienne mairie (10),

Contre ce vieux bâtiment, il y avait une autre maisonnette de Toussaint Théolier (11) et celle de Claude Gimbert (12)

Au midi, la place était limitée par la maison Mouleyre (13) ; par un grand bâtiment rural (14) et par le pré ou jardin de T.Théolier (15)

Notes:

1 / Ce quartier, avant le développement des deux places et de la rue "Chaussade" était très actif et très passager. Il y avait des commerces; des cafés ; des artisans et des paysans, et des "enclos" de notables.

2 / Pont appelé "pont de Bayle" puis pont de "l'Amandine". Construit en 1854 (il devait remplacer une passerelle).

3 / Pré "Maunac" acquis, en 1906, de Mme veuve Barbet (née Gimbert).

On y construisit le groupe scolaire en 1909.

4 / Cette ferme vendue au tribunal en 1848, fut transformée par la suite en hôtel restaurant par la famille Sabatier (l'actuel restaurant Vincent)

5 / Jean Louis Bayle, Natif de Cordes (près des Coudercs) était un notable qui fut longtemps juge de paix. Il était aussi membre du conseil municipal.

6 / Toussaint Théolier (No 97) était aubergiste. Son gendre Jouve lui succéda.

7 / De nos jours, maison Ronjon. (No 96). Vers 1700, Ce bel immeuble avait appartenu à Jean Ferret, bailli de Chapeuil.

Riche propriétaire, il possédait aussi, sur cette place, une ferme (couverte à paille) pour son "grangier", et, à proximité le grand pré "Maunac".

Puis, la maison fut la propriété de Jean De Jerphanion (syndic du Velay) ; de Jean Pierre De Surrel (Sgr De st-Julien) et, en 1788, de J.-François Mauras (notaire royal).

8 / On déplaça cette croix, vers 1900, contre le mur de l'école publique.

9 / A l'occasion de travaux pour la création d'un réseau d'égouts traversant la place de la mairie (en 1947.) on a mis à jour une multitude d'ossements.

Cimetière? Fosse commune à la suite d'une épidémie de peste?

Ces grands travaux, pendant lesquels la rue "Chaussade" était interdite à la circulation, ont nécessité l'ouverture de l'avenue J.Romains (inaugurée en 1952)

10 / l'ancienne assemblée,

En 1859, on construisit un bassin qui recueillait les eaux de deux sources captées dans un pré, situé au dessus de l'ancienne gendarmerie (route d'Auteyrac).

En 1868, on édifia, en retrait, l'hôtel de ville actuel.

En 1881, on créa la première école laïque de filles qui fut installée au 2^e étage de la mairie.

11 / Maisonnette (contre la mairie)

12 / Maisonnette (contre la mairie)

13/ Maison Mouleyre (actuel cabinet du dentiste.)

14/ Actuel "les Gourmandisent"

Ex maison d'Antoine Aulanhe qui était, en 1695, "procureur d'office" du mandement de Chapeuil-bas. On devine encore, sur l'arc de l'ancienne porte d'accès, ses initiales et le millésime (16....)

15/ A l'emplacement du pré, la famille Jouve-Théolier a fait construire un grand immeuble (Qui fut l'annexe de l'hôtel Jouve-Théolier ;le café-épicerie Morel . (actuelle agence immobilière)

P. CHAPUIS

RELAIS PETITE ENFANCE MÉZENC-MEYGAL

Les familles cherchant une solution de garde à domicile ou ayant des questionnements sur les démarches de parents/employeurs, les assistantes maternelles et les personnes souhaitant des informations sur le métier peuvent contacter l'animatrice du Relais Petite Enfance Mézenc-Meygal, Mme Pauline Devidal au 06/88/47/00/41 ou par mail ram.mezenc.meygal@orange.fr



MULTI-ACCUEIL MULTI-SITES INTERCOMMUNAL « LES 3 PAPILLONS »

La crèche/halte-garderie accueille les enfants sur 3 sites :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis au Pôle Enfance de Lantriac (proche stade de foot) et au Pôle Petite Enfance de St Julien Chapeuil (à côté de l'école publique),

les mercredis à St Hostien.

L'aspect multi-sites de la structure signifie qu'un seul dossier d'inscription est nécessaire pour avoir accès aux différents sites en fonction des places disponibles.

Afin de pouvoir disposer d'une place d'accueil dans les conditions souhaitées, il est nécessaire de prendre contact le plus en amont possible avec la directrice, Mme Coudert Christelle, ou la directrice adjointe, Mme Vandenhoudt Géraldine. Cette première prise de contact permet de noter la demande sur la liste d'attente.



-Le délai d'attente pour obtenir une place au Multi-Accueil dépend essentiellement des départs des enfants accueillis vers l'école.

Pendant les vacances scolaires des matinées passerelles sont organisées avec l'accueil de loisirs sur le site de Lantriac.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la direction au 04/71/08/75/93 ou au 04/71/05/06/73.

LE COIN DU PATOIS

L'ADÛLHA ET LOU RELOUOJE

Lou Toinilhou s'èrà fat oupèrà dei masclou. L'ouperatiou passadà, èrà tournad va z'elh, mè li aïo en embestiamen : Chaqué cop qu'anavà pissà bouchinavà coumà ènà saumà plèna.

En jour dé la Sent Martin, lous anciens coumbatents dé la grandà guerrà s'assenssèràn per la taulèjadà. Lou Toinilhou manquè pa l'oucaziou dé franc despartinà. Manjè coumà en ogrè è bégue coumà en trauc. Davos lou dessèrt è lou vin pétairé, couvidè soun vezin dé taulà Gustou a anà toubà ènà goutà d'aigà.

Apurad couontrà la pared de l'ouort dé l'auberjè, lou Toinilhou n'en fouqué ènà pétadà pus fouortà qué lou trounouiré. Auriaz dit en cop dé minà !

« Noum dé dînàs, pauré Toinilhou, té pouirias retenhé ! » diguè Gustou.

« Pouodé pas ! Té vou explicà », aquèlà bes-tià dé chirurgian m'a deireglad la mécanicà. Ta léu qué touché l'adülhà, lou rélouojé sé bouotà a sounà ! »

Cette plaisante historiette est donc de J Mallouet, Cantalien, professeur qui a vécu à Valette près de Riom es Montagne. Il a consacré sa retraite à l'écriture en occitan auvergnat. J'ai naturellement adapté ce petit récit dans notre patois capitolien (P. Lhoste).

L'AIGUILLE ET LA PENDULE



Antoine s'était fait opérer de la prostate. Après l'opération, il était revenu chez lui, mais il avait un inconvenient : chaque fois qu'il allait uriner, il pétait comme une ânesse pleine.

Un jour de la Saint-Martin (11 novembre), les anciens combattants de la Grande Guerre se rassemblèrent pour le banquet. Antoine ne manqua pas l'occasion de bien déjeuner. Il mangea tel un ogre et but comme un trou. Avant le dessert et le champagne, il invita Gustave, son voisin de table, à aller « tomber de l'eau ».

Appuyé contre le mur du jardin de l'auberge, Antoine lâcha une pétarade plus forte qu'un roulement de tonnerre. On aurait dit l'éclatement d'une mine.

« Enfin, mon pauvre Antoine, tu pourrais te retenir ! », dit Gustave.

« Je ne peux pas. Je vais t'expliquer », répondit Antoine. « Cet animal de chirurgien m'a déréglé la mécanique. Sitôt que je touche l'aiguille, la pendule se met à sonner. »

Jacques MALLOUEU
(1928-2004)

À VOS AGENDAS

● **Mercredi 8 juillet** : Escalade à la Roche Pointue, Les Estables, avec accompagnateur diplômé. Inscriptions obligatoires. Renseignements 06.89.30.53.37.

● **Jeudi 09 juillet** : Via Ferrata du Puy des Juscles, Le Pertuis, avec accompagnateur diplômé. Renseignements : 06.89.30.53.37. – inscriptions obligatoires.

● **Jeudi 09 juillet** : Marché Bio de 18 à 20 h à St-Julien Chapeuil organisé par Meygalimenterre.

● **Lundi 13 juillet** : Visite de l'Eglise de St-Julien Chapeuil – Gratuit – R.V. à 11 h. Renseignements : 04.71.08.70.37.

● **Lundi 13 juillet** : Bal en plein air, en soirée, place St-Robert. Gratuit.

● **Mardi 14 juillet** : Via Ferrata du Puy des Juscles, Le Pertuis.

● **Mercredi 15 juillet** : Escalade à La Roche Pointue, Les Estables.

● **Du mercredi 15 au vendredi 31 juillet** : Expo photos de Christian Coulon « Portraits de maquignons », salle de l'Office de Tourisme du Meygal. Entrée libre.

● **Jeudi 16 juillet** : Via Ferrata du Puy des Juscles, Le Pertuis.

● **Jeudi 16 juillet** : Soirée Astronomie avec Orion, Le Betz St-Julien Chapeuil, à 20 h.

● **Samedi 18 juillet** : Soupe aux choux du club des Aînés, à partir de 19 h 30, Cour de l'Ecole Publique.

● **Lundi 20 juillet** : Visite de l'Eglise de St-Julien Chapeuil, de 11 h à 12 h.

● **Mardi 21 juillet** : Via Ferrata du Puy des Juscles, Le Pertuis.

● **Mardi 21 juillet** : Soirée astronomie avec Orion, Le Betz St-Julien Chapeuil, à partir de 20 h.

● **Mercredi 22 juillet** : Escalade à la Roche Pointue, Les Estables.

● **Jeudi 23 juillet** : Via Ferrata du Puy des Juscles, Le Pertuis.

● **Les vendredi 24 et samedi 25 juillet** : 11ème édition du Festival des Soupes, renseignements : Office de Tourisme 04.71.08.77.70.

● **Lundi 27 juillet** : Visite de l'Eglise de St-Julien Chapeuil, de 11 h à 12 h.

● **Mardi 28 juillet** : Via Ferrata du Puy des Juscles, Le Pertuis.

● **Mardi 28 juillet** : Soirée astronomie avec Orion, Le Betz St-Julien Chapeuil, à partir de 20 h.

● **Mercredi 29 juillet** : Escalade à la Roche Pointue, Les Estables.

● **Jeudi 30 juillet** : Via Ferrata du Puy des Juscles, Le Pertuis.

● **Les samedi 1er et dimanche 2 août** : Fête

capitolienne. Samedi à 13 h, descente d'O.R.N.I. Dimanche, animations diverses, vide-greniers, feux d'artifice à partir de 22 h.

● **Lundi 3 août** : Visite de l'Eglise de St-Julien Chapeuil, de 11 h à 12 h.

● **Les vendredi 7 et samedi 8 août** : Soirées astronomie avec Orion, Le Betz St-Julien Chapeuil, à 20 h.

● **Du samedi 8 au dimanche 16 août** : Exposition photos et peintures « Art religieux en Meygal », crypte de l'Eglise de St-Julien Chapeuil, de 14 h 30 à 18 h. Entrée libre.

● **Samedi 8 août** : Marché de l'artisanat, animé par Loz'ART Auvergne, renseignements 06.89.89.39.86.

● **Lundi 10 août** : Visite de l'Eglise de St-Julien Chapeuil, de 11 h à 12 h.

● **Jeudi 13 août** : Marché Bio de 18 h à 20 h, à St-Julien Chapeuil, organisé par Meygalimenterre.

● **Jeudi 13 août** : Soirée astronomie avec Orion, Le Betz St-Julien Chapeuil, à 20 h.

● **Lundi 17 août** : Visite de l'Eglise de St-Julien Chapeuil, de 11 h à 12 h.

● **Mardi 18 août** : Soirée astronomie avec Orion, Le Betz St-Julien Chapeuil, à 20 h.

● **Mercredi 19 août** : Omelette géante des Pompiers, à partir de 19 h à l'Espace Associatif et Culturel. Renseignements 06.76.50.44.36.

● **Dimanche 23 août** : Pèlerinage à la Chapelle St Marsal, à 11 h.

● **Dimanche 23 août** : Fête de la Myrtille et des Fruits Rouges. Renseignements 04.71.08.70.44.

● **Lundi 24 août** : Visite de l'Eglise de St-Julien Chapeuil, de 11 h à 12 h.

● **Mardi 25 août** : Soirée astronomie avec Orion, Le Betz St-Julien Chapeuil, à 20 h.

● **Samedi 29 août** : Soirée concert de musique Rock organisée par « Meygal Rock Festival », espace associatif et culturel. Renseignements : 06.71.61.56.62. – web http://www.meygalrockfestival.com

● **Les samedi 5 et dimanche 6 septembre** : Rallye automobile Velay Auvergne.

● **Samedi 12 septembre** : Forum des associations de 10 h à 17 h, espace associatif et culturel.

● **Dimanche 13 septembre** : Rando capitolienne à vélo organisée par le groupe Cyclo de St-Julien Chapeuil.

● **Les samedi 24 et dimanche 25 octobre** : 7ème du Capito'Trail.

● **Du vendredi 6 au dimanche 8 novembre** : 4ème festival de films documentaires « Semons l'Avenir » organisé par Meygalimenterre.

INFOS MAIRIE

Horaires piscine :

Ouverture à partir du 1/07/2015 jusqu'au 31/08/2015 de 11h à 18h30.

Carte 20 entrées adultes	40 €
Carte 20 entrées enfants	25 €
Carte 10 entrées adultes	24 €
Carte 10 entrées enfants	15 €
Droit d'entrée unité adulte	3.20 €
Droit d'entrée unité enfant	2.50 €

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 5 ans.

Notes bien : jusqu'à 7 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte (entrée payante pour l'accompagnateur).

Cantine :

Tarifs à compter du 1er août 2015 :

Elèves de la commune :
 3,75 € au lieu de 3,70 €.
 Elèves hors commune :
 4,50 € au lieu de 4,45 €.

Gîte d'étape :

Tarifs :
 - du 1er avril au 31 octobre :
10,35 € la nuitée.
 - du 1er novembre au 30 avril :
12,35 € la nuitée sur réservation (pour 4 personnes minimum, taxe de séjour comprise).

Erratum

Avec le FIL 14 deux documents étaient joints comportant des erreurs.

Vous pouvez corriger et considérer ces numéros de téléphone exacts :

Déchetterie de St Julien Chapeuil : 06 76 15 66 48 et 04 71 01 37 12.

Informatique Anti Stress (dépannage et vente) : 04 43 07 62 35.

Réflexologie : 06 69 40 45 38.

Dans la rubrique « VILLAGES », deux noms de délégués ont été omis.

Dans les villages GRANGE, PRAT LA PORTE, PEYREBRUNE, il faut lire : I. Perbet, G. Bouchet et Ch. Martin.

Veuillez nous en excuser.

ÉTAT CIVIL DU 1^{ER} JANVIER AU 27 JUIN 2015

Bienvenue à :

- Romane FRANCOIS
6, rue Simon Marcon, le 18 janvier 2015
- Erin, Alizée SANIAL
Auteyrac, le 20 février 2015
- Louis VEY
Les Chavailles, le 10 mars 2015
- Anouck ROUBIN
La Chapuze, le 23 mars 2015
- Abel ROUBIN
La Chapuze, le 23 mars 2015
- Eugénie Marie Faustine MURATI VIALLE ;
8 rue Simon Marcon, le 17 avril 2015
- Ayyub PEYRELOU
45, rue Chaussade, le 31 mai 2015
- Maël MASSON
Maisonneuve, le 31 mai 2015
- Tony SPATOLA
Sumène Vio de La Costette, le 6 juin 2015

Souvenir de :

- Alice DONAT
Veuve de Firmin Félix DUPIN

Maison de retraite « Le Carme »
Le 2 février 2015

● Jeannine Augustine VERNET
21 Place du Marché
Le 15 février 2015

● Jean Baptiste ROUSSEL
Epoux de Céline Rosa PLANCHETTE
Maison de retraite « Le Carme »
Le 19 février 2015

● Maurice Albert Auguste MOREL
Monnac à Saint-Pierre-Eynac
Le 25 février 2015

● Marie Rose MARCON
Veuve de Ernest Pierre MONCHALIN
Maison de retraite « Le Carme »
Le 27 février 2015

● Laurent Marius GIROND
Maison de retraite « Le Carme »
Le 3 mars 2015

● Paule Marie Louise LAURENT
Epouse de Auguste PAGES
Maison de retraite « Le Carme »
Le 16 mars 2015

● Amélie Marie Augusta GERENTON
Veuve de Jacques Théophile CHAPUIS
Rocherols
Le 19 mars 2015

● Eric Hendrik Hans OLLEVIER
Veuf de Eveline Marie ARNAUD
Les Gonnets
Le 22 mars 2015

● Claude Lubin Antoine MOULIN
Veuf de Zoé Alice CHOUVET
Maison de retraite « Le Carme »
Le 6 avril 2015

● Robert Pierre PAL
Veuf de Yvonne Jeanne GIRAUD
Maison de retraite « Le Carme »
Le 14 avril 2015

● Louis Pierre GINHOUX
Epoux de Jacqueline Thérèse LAVALLEZ
Maison de retraite « Le Carme »
Le 17 avril 2015

Transcriptions de décès :

● Marcelle Augusta GIMBERT
Veuve de Firmin Pierre MARCON
Lot La Vio du Breuil
Le 30 novembre 2014

● Marie, Jeanne, Aimée SAMARD
Veuve de Julien Joseph MOULIN
Quartier du Ruisseau
Le 25 janvier 2015

● Marguerite, Hélène SANIAL
Veuve de Victor, Claudius ROUBIN
7, route d'Auteyrac
Le 5 février 2015

● Anne, Marie, Thérèse ROUX
Veuve de Jules, Antoine MALEYSSON
Maison de retraite « Le Carme »
Le 16 février 2015

● Pierrette, Félicia, Marie SAUGUES
Veuve de Pierre, Jean, Marie GAGNE
La Faye
Le 16 mars 2015

● Gilberte, Pierrette, Amélie MOREL
Epouse de Fernand LHOSTE
Maison de retraite « Le Carme »
Le 17 mars 2015

● Aline DESBRUYERES
Veuve de Michel, Louis ROUET
Les Carmes
Le 21 mars 2015

Félicitations à :

- Henri VEROTS et Myriam NOZY
Le 27 juin 2015